

Nombre de
membres en
exercice : **15**

Séance du 18 octobre 2021

Présents : 12
Représenté : 1
Votants : 13
Absents : 3

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de VIGNOT s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Vignot, après convocation légale, sous la présidence de M. Nicolas MILLOT, le Maire;

Sont présents :

Mesdames : REINBOLT Annick, LECLERC Madeleine, JUSNOT Marylène,
MARTIN Sonia, LOUIS Laura,

Date de
Convocation :
13/10/2021

Messieurs : MILLOT Nicolas, SINAMA-POUJOLLE David, MACHEBOEUF Ludovic,
GERARDIN Fabrice, LE MARQUAND Alexandre, QUENNOUELLE Joriss,
PEYRONNET David

Date
d'affichage :
20/10/2021

Absent :

Absents excusés: LANG Karine, BOYE Patrick, DOGAN Coralie

Procurations: LANG Karine à SINAMA-POUJOLLE David

En salle : 2 personnes

Début de la séance à 20h

Arrivée de MARTIN Sonia à 20h10

Est désigné secrétaire de séance : SINAMA-POUJOLLE David.

COMPTE RENDU

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De retirer la délibération des « travaux d'exploitation forestière » puisque la délibération n°2021-001 du 1^{er} février 2021 demeure suffisante et complète au vu des travaux à réaliser.
- D'ajouter une délibération sur le projet d'installation d'un commerce à l'essai suite à l'acquisition du bâtiment sis 3-5 rue du Général Verneau.
- D'ajouter une délibération sur la suppression de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants installés sur le marché de Vignot le samedi matin.

Le Conseil Municipal accepte ces modifications à 13 VOIX POUR.

➤ INTERVENTION DE LA SOCIETE SAS ADE POUR PRESENTATION D'UN PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE

- **VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES :**
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'analyse effectuée par les membres de la commission « Traditions et Animations du village » des dossiers transmis par les associations de la commune de Vignot.
Une subvention est versée à chacune d'entre elle en fonction de critères déterminés et des documents fournis composant le dossier.
Le Conseil Municipal APPROUVE le versement des subventions allouées à 13 VOIX POUR.
- **ETUDE DE DEVIS : TONDEUSE AUTOPORTEE – SOUFFLEUR DE FEUILLES :**
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis concernant l'acquisition de matériel nécessaire à l'accomplissement des tâches des Services Techniques.
Le devis établi par l'entreprise **Ets Valentin** est retenu pour un montant de **19000€HT** pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée.
Le devis établi par l'entreprise **Ets Valentin** est retenu pour un montant de **570€HT** pour l'acquisition d'un souffleur à feuilles.
Le Conseil Municipal ACCEPTE à **13 VOIX POUR**.
- **REMBOURSEMENT DE LUNETTES CASSEES :**
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un agent a cassé ses lunettes de vue à l'occasion de réalisation de travaux dans un bâtiment communal.
Il est opportun de procéder au remboursement à hauteur de 170,00 € sur présentation de facture acquittée.
Le Conseil Municipal ACCEPTE à **13 VOIX POUR**.
- **ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE GRAS SAVOYE :**
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Centre de Gestion a négocié un contrat d'assurance auprès de GRAS SAVOYE garantissant la collectivité contre les risques financiers découlant des arrêts maladies/accidents des agents.
Un nouveau contrat d'une durée de 4 ans est conclu pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.
Monsieur le Maire propose le renouvellement de cette adhésion.
Le Conseil Municipal ACCEPTE à **13 VOIX POUR**.
- **ETUDE DE DEVIS : ILLUMINATIONS DE NOEL :**
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter de nouvelles décorations de Noël pour illuminer le village à l'occasion des fêtes.
Monsieur le Maire présente le devis établi par la société DECOLUM qui effectue une offre tarifaire allant de 30 à 40% en fonction des articles choisis.
Le montant du devis remisé est de 3 074,00 € HT.
Le Conseil Municipal ACCEPTE à **13 VOIX POUR**.
- **DECOUPAGE PARCELLAIRE : « PAQUIS DES OIES » :**
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan des parcelles référencées cadastrées Paquis des Oies « AL 145- AL 146 - AL 147 - AL 148 - AL 149 » dont la commune est propriétaire, ainsi qu'un projet d'accueil d'une nouvelle boulangerie à cet endroit.

Il convient de procéder à un nouveau découpage parcellaire sur la parcelle AL 146 d'une superficie totale de 1ha 31a 20ca et de créer une nouvelle parcelle à bâtir permettant la réalisation du projet envisagé.

Le Cabinet MANGIN Géomètre-Expert propose un devis à 1 290,00 € HT pour la réalisation de l'étude et les travaux de bornage.

Le Conseil Municipal accepte à **13 VOIX POUR**.

➤ **CREATION D'UNE CELLULE COMMERCIALE- COMMERCE A L'ESSAI :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la signature de l'acquisition des parcelles « AL 23 » et « AL 24 » aux 3 et 5 rue du Général Verneau prévu en date du 25 octobre 2021 et envisage la réalisation de travaux (gros œuvre et infrastructure) dans le bâtiment afin de permettre à un commerçant d'y exercer son activité.

Le commerçant aménagerait lui-même l'espace de son commerce.

Pour lui permettre un développement serein, Monsieur le Maire propose un bail précaire avec une rupture de contrat possible d'un mois, montant du loyer fixé à 150,00€ la première année, 300,00€ la deuxième et 500,00€ à partir de la troisième année.

Un dossier comprenant un budget prévisionnel devra être déposé en Mairie avant le 30 novembre 2021 et les membres de la Commission « Travaux, Fleurissement, Urbanisme, Forêt, Economie » statuera sur le candidat à installer dans ces locaux.

Le Conseil Municipal accepte à **13 VOIX POUR**.

➤ **SUPPRESSION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES COMMERÇANTS INSTALLÉS SUR LE MARCHÉ COMMUNAL**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de supprimer la redevance du domaine public pour les commerçants installés sur le Marché de Vignot les samedis matins.

Le montant de la redevance était fixé à 1,00€ le mètre linéaire d'emplacement et 1,50€ le mètre linéaire d'emplacement avec branchement électrique par délibération n°2020-070.

Le Conseil Municipal accepte à **13 VOIX POUR**.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Démarche appel d'offres Délégation du Service Public « Eau et Assainissement »,
- Travaux « Féculerie »,
- Vente des terrains « Féculerie »,
- Réorganisation du marché des « samedis matins »,
- Mise en place des tickets restaurants à compter du 1^{er} janvier 2022,

Séance levée à **22H**

